



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

matériel électrique et électronique

Question au Gouvernement n° 1460

Texte de la question

ALCATEL-LUCENT

M. le président. La parole est à Mme Corinne Erhel, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. Mme Corinne Erhel. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre.

Le secteur des télécommunications doit faire face à des enjeux considérables en termes d'innovation et d'investissements. Des restructurations s'opèrent chez les équipementiers. Ainsi, le groupe Alcatel-Lucent, 6 500 salariés en France, vient d'annoncer qu'il allait externaliser une partie de ses activités : la maintenance des réseaux et l'informatique.

Certaines filiales du groupe, comme RFS, ainsi que les sous-traitants font face à des baisses de plan de charges. Les salariés sont inquiets, notamment à Lannion, dans ma circonscription, et à Strasbourg-Illkirch chez mon collègue Armand Jung.

Face à cette situation, nous attendons de votre part une politique volontariste pour soutenir l'emploi et accélérer l'investissement dans cette filière :

D'abord, le développement du très haut débit pour tous, enjeu industriel considérable. Il figure au plan numérique 2012, tombé, semble-t-il, aux oubliettes, et dans votre plan de relance. Pourtant, il tarde à être mis en oeuvre alors même que les citoyens et les acteurs économiques attendent. Où en êtes-vous ?

Ensuite, l'Internet du futur - nouveaux réseaux, usages et services - est un véritable défi que nous devons relever, à condition de garder en France un potentiel de recherche et de compétences, des opérateurs, équipementiers et PME innovantes dotés d'une capacité d'investissement forte comme aux États-Unis, en Chine ou en Inde.

L'économie numérique est un formidable levier de croissance, mais les évolutions technologiques sont rapides et leurs répercussions souvent violentes pour les salariés.

Votre responsabilité est de les anticiper et de les corriger. Cela requiert une stratégie industrielle pour sauvegarder l'emploi et développer de nouvelles compétences. Quelle est votre stratégie ? Quelles sont vos propositions ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. Christian Estrosi, ministre chargé de l'industrie.

M. Christian Estrosi, *ministre chargé de l'industrie*. Madame la députée, oui, Alcatel-Lucent traverse, comme beaucoup d'entreprises en cette période de crise internationale sans précédent, des difficultés qui ne sont pas négligeables. Face à ce contexte économique, difficile et contraint, Alcatel-Lucent cherche, et c'est normal, à réduire ses coûts, à optimiser son activité et son marché en se rapprochant notamment, s'agissant du transfert de ses activités de services informatiques, de Hewlett-Packard.

Bien évidemment, je comprends l'inquiétude de ses salariés. Face à cette décision qui peut être comprise comme une poursuite des restructurations du groupe, il nous faut être particulièrement vigilants. Nous veillerons aux conséquences de cette alliance, notamment en termes d'emplois.

Je vois cependant dans cet accord comme un renforcement de la position d'Alcatel qui prend acte de la convergence des protocoles téléphoniques et Internet, qui décide de s'allier à un leader mondial au savoir-faire complémentaire et qui pourra ainsi fortement augmenter sa performance économique.

Pour autant, on peut s'interroger, et c'était l'une de vos questions : n'y a-t-il pas des risques de délocalisations ? Le sujet est grave ; aussi je demande solennellement qu'aucun amalgame ne soit fait entre une décision visant à

améliorer la compétence de l'entreprise par une alliance stratégique et la perte de compétence en recherche et développement. Je vais demander à Alcatel-Lucent, dont je rencontrerai des représentants, de me faire part de son interprétation. Nous devons être mobilisés ensemble à 100 %.

Par ailleurs, j'exigerai que nous puissions conforter chez Alcatel-Lucent ces activités de recherche et de développement. Nous le ferons en matière d'économie numérique avec Mme Nathalie Kosciusko-Morizet.

Données clés

Auteur : [Mme Corinne Erhel](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (5^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1460

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Industrie

Ministère attributaire : Industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 juin 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 25 juin 2009